



## JOGGING



NOM		PRÉNOM LILILI	
DATE DE NAISSANCE		SEXE OMOF	
ADRESSE	LLE		
EMAIL			
TÉL			
À ce bulletin, merci de joindre :	RÉGLEMENT DE L'AD	HÉSION Cotisation:	€ TOTAL:€
WIN CERTIFICAT MÉDICAL de moins d'un an, indiquant la «non contre-indication à la pratique du jogging ou de la course à pied»  Cours les calgriés d'une entreprise	Modes de règlement :  CARTE BANCAIRE reçu n°  Paiement uniquement au secrétariat général  1 SEUL CHÈQUE n°  À L'ORDRE DU «SMM»  ESPÈCES reçu n°, date	Nom du payeur (si différent de l'adhére banque Nom du payeur (si différent de l'adhére	nt):€ 
Pour les salariés d'une entreprise montrougienne uniquement :  "UNE ATTESTATION EMPLOYEUR mentionnant le lieu de travail à Montrouge	PASS+  réciez et affectez directement votre ticke		
	via passplus.fr et imprimez le ticket à joindre de CHÈQUES VACANCES ANCV CHÈQUES VACANCES CONNEC	x10€ +x20€ +x25€ +x50€	·
	COUPONS SPORTS ANCV	x10€ +x15€ +x20€	€,€
	<b>CHÈQUE CE</b> n° ☞ À L'ORDRE DU «SMM»	banque Nom du CE :	
	PASS'SPORT	D'UNE OU PLUSIEURS AIDES FINANCIÈRES CI	·
	CHÈQUE DE CAUTION n°	banque	

JE DÉCLARE EN QUALITÉ DE : O adhérent(e) O tuteur/tutrice

avoir lu attentivement et accepté les clauses indiquées au verso du bulletin.

Fait à



raprès le 31/12/2024, votre chèque de caution sera encaissé en cas de non-transmission de(s) aide(s) financière(s).

TOTAL L

**Signature** de l'adhérent(e) ou de son représentant légal :

EN ATTENTE DE : ☐ PASS+ ☐ CV/CS ANCV ☐ CHÈQUE CE ☐ PASS'SPORT



#### STADE MULTISPORTS DE MONTROUGE 105-107, rue Maurice Arnoux - 92120 MONTROUGE

01 42 53 70 88 – contact@smm92.fr – smm92.fr **f o in** @smmontrouge Secrétariat général ouvert du lundi au vendredi 12h-14h et 16h30-18h45

SAISON **2024-25** 

#### **NOTICE D'INSCRIPTION**

- → Reportez-vous au dépliant ou au site internet SMM92.FR pour connaître les tarifs des activités sportives.
- → Ce bulletin d'adhésion est à remettre **REMPLI, DATÉ ET SIGNÉ** avec la TOTALITÉ du règlement.
- → Les dossiers incomplets ou illisibles seront refusés et l'adhérent n'aura pas accès aux installations.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la section de l'adhésion et au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

### POUR TOUTE ADHÉSION AU SMM, VOICI LES CLAUSES QUE VOUS DÉCLAREZ AVOIR LUES ET ACCEPTÉES (signature obligatoire au recto du bulletin):

- → J'ATTESTE sur l'honneur l'exactitude des informations fournies.
- → JE ME CONFORME aux dispositions prévues par les statuts, le règlement intérieur du SMM et celui de la section concernée.
- → JE M'ACQUITTE de la cotisation. Si une demande d'annulation est acceptée, cela entraîne une retenue de 30€ de frais de dossier + le coût de la licence + le prorata calculé en fonction du nombre de mois écoulés avant la demande.
- → JE SUIS INFORMÉ(E) que la cotisation et l'ensemble des prestations ou cours prévus en début de saison sont entendus forfaitairement pour toute la saison. Les modifications pouvant intervenir en cours d'année impliquant des changements au regard des prévisions annoncées ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement, en particulier lorsque ces modifications sont liées à l'indisponibilité des installations sportives, indépendantes de la volonté du SMM (y compris intempéries et pandémie).
- → JE SUIS INFORMÉ(E) que le club omnisports sera amené à stocker mes données personnelles dans le cadre de mon adhésion.

→ J'AUTORISE LE CL En cas de refus, veuill			_	tions (	concernant les	entrainements	s et la section p	oar co	urrier,	, mail et sms.
→ J'AUTORISE LE En cas de refus, veuill	CLUB	à me	transmettre	des	newsletters	concernant	l'omnisports	et	ses	partenaires.
→ J'AUTORISE LE CL	<b>UB</b> à me tr	ansmetti	re des recomm	andés	par mail. En ca	s de refus, veu	illez cocher la c	ase ci	-cont	re. 🗖
→ <b>J'ACCEPTE</b> que mo numérique et papier d	-						_	ux liés	au SM	M (tout support

→ JE SUIS INFORMÉ(E) de la couverture d'assurance pour tous les sociétaires du SMM et ai été invité(e) à souscrire une assurance complémentaire.

#### **ASSURANCE**

Vous bénéficiez de la garantie au titre du contrat n° 3 286 004 P souscrit par le SMM auprès de la MAIF pour la période du 01/09/2024 au 31/08/2025 pour les adhérents du SMM non licenciés.

ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE FACULTATIVE → pour l'ensemble des adhérents, vous avez la possibilité de souscrire une assurance complémentaire : pour cela, le secrétariat général du SMM tient à votre disposition un formulaire de souscription, ainsi que le tableau des garanties décrivant les différentes formules proposées.

#### **QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT?**

Pour les adhérents licenciés : dans le cadre de leur activité sportive, les licenciés sont couverts par l'assurance de leur fédération sportive. 
→ déclarer l'accident dans les plus brefs délais auprès de la fédération concernée.

Pour les adhérents non licenciés : fournir dans les 3 jours au secrétariat du SMM la déclaration de l'accident faite par la victime sur papier libre et le certificat médical.

# Crédit Mutuel

#### Montrouge

44 avenue de la République – 92120 Montrouge Tél. : 01 45 36 19 76 – Courriel : 06116@creditmutuel.fr